

Image not found or type unknown



## TVA prestataire de services

Par **sebc974**, le **30/01/2015** à **23:04**

Bonjour à tous. Je suis un tout nouvel entrepreneur en création ainsi que nouveau sur le forum et j'aimerais avoir des informations concernant la TVA réductible et récupérable.rnrnJe propose des prestations de services destinées aux professionnels dans le domaine de la construction réseau telecom.rnMon activité me demande très peu de consommables car la majorité des fournitures me sont données par mes clients.rnrn1ere question: je sais que je dois facturer HT. Mais dans tout cela que devient la TVA collecté que je ne perçois pas de mes clients ?rnrn2eme question: concernant la TVA déductible du matériel que je commande, suis-je tenu de la payé à l'état sachant que mes fournisseurs me facture HT.rnrnJe vous remercie d'avance pour vos éventuels réponses.